

Commentaires postés sur le blog de l'Eco-quartier de Louvres et Puisseux-en-France

## Articles relatifs à la ligne THT

---

### Dévoisement de la ligne THT de Louvres

Article publié le 1<sup>er</sup> mars 2010

**Andre Delangle**

[25 fevrier, 2010 à 19:34](#)

Pour apporter des éléments à JP Cousyn. Le coût de déplacement a été estimé à 7MILLIONS d'€ et le protocole de financement a été signé par les différents partenaires en 2008. Ce protocole prévoit un dépassement possible de 10% Cordialement

**Jp Cousyn**

[25 fevrier, 2010 à 22:16](#)

bonsoir Mr Delangle, de quant date votre estimation? merci

**Andre Delangle**

[6 mars, 2010 à 00:05](#)

à JP Cousyn Veuillez excuser ce retard mais j'étais absent de Louvres. Lorsque vous dites « votre estimation » je comprends celle du protocole, car ce n'est ni moi ni une association comme point à la ligne qui peuvent déterminer le coût d'une opération comme celle la. RTE a répondu en 2008 que ce chiffrage devrait être valable à +-10%. Pour plus de détails il faut vous rapprocher de cet organisme Cordialement

**André Delangle**

[16 avril, 2010 à 09:41](#)

Dans les derniers documents saisis sur Roissy-mail et sur le blog de l'ecoquartier, dont l'association n'a pas été destinataire, il est indiqué que le déplacement de la THT se ferait à partir de 2014. Cela laissera du temps à tous les autres projets de s'installer: -Aire des gens du voyage -Ruines du chateau -Projet du Picardie/Roissy (dont un

des projet emprunte le fuseau prévu pour la THT) Et on va nous dire ensuite que le projet de déplacement n'est plus possible !

Il est urgent DE NE PAS ATTENDRE et d'effectuer dès maintenant la concertation et d'avancer. Il n'y a aucune raison d'attendre!

## Futurs Acquéreurs

[25 avril, 2011 à 04:18](#)

Bonjour Mr Delangle Pouvez vous me dire si le déplacement de la ligne THT à Louvres se fera bien au plus tard en 2014 ? J'envisageais d'acheter à Louvres mais depuis que j'ai découvert l'existence de cette ligne THT j'hésite beaucoup surtout vis à vis de mes enfants. Quel sera le nouveau tracé ? Toute la ville sera-t-elle épargnée ou existera-t-il un quartier, une rue où la ligne ne sera pas très loin ? Merci

## Jean Féret

[8 mai, 2011 à 18:07](#)

Qu'est-il prévu pour limiter l'exposition de ce futur ecoquartier au champ magnétique rayonné par la ligne de chemin de fer?

Les courants y sont en effet 10 à 100 fois plus élevés que sur une ligne THT, la géométrie des conducteurs est exactement la plus défavorable, d'où un effet mesurable nettement plus large, avec certitude.

## Ville Ouverte

[7 juin, 2011 à 09:59](#)

@ Futurs acquéreurs : La tenue d'une enquête publique est obligatoire avant l'acquisition des terrains destinés à accueillir la nouvelle ligne, et le lancement des travaux. RTE est l'organisme qui en assure l'organisation. A ce jour et à notre connaissance, RTE qui a engagé une concertation préalable à l'enquête publique, indique un dévoiement en 2014-2015.

Le tracé envisagé pour le dévoiement de la ligne THT sera mentionné dans le dossier d'enquête publique. Il est envisagé au sud et à l'est de la commune, **en dehors des zones d'habitation**.

## Point A La Ligne

[1 decembre, 2011 à 23:28](#)

DERNIÈRE MINUTE: Nous avons confirmation que L'EPA Plaine de France souhaite commencer à construire des immeubles DU QUARTIER GARE, près de la Ligne THT. Cela avant d'effectuer le déplacement de la ligne de 400000volts. Alors que le dans son avis sur le projet d'écoquartier, le Conseil Général de l'Environnement (organisme d'Etat) préconise un minimum de 100 m de part et d'autre de la ligne de 400 000 volts. Pour justifier cette transgression l'EPA a prévu des mesures des champs électromagnétiques ! On se moque des riverains ! Si on laisse faire, le risque est de conserver la ligne encore des années !

## Ville Ouverte

[16 fevrier, 2012 à 09:56](#)

Bonjour, en réponse à M. Delangle, la présence de la ligne THT de Louvres est prise en compte dans le projet d'Eco-quartier. L'urbanisation du quartier de la gare se déroulera en plusieurs phases. La première correspond à l'emprise de la coopérative Agora (ex Capa France) . Le nord du quartier ne sera pas urbanisé tant que la ligne ne sera pas dévoyée. Cordialement,